



CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

Consignes en cas
d'accident Maison
des Skippers

SELON LA SITUATION, TELEPHONEZ AU :



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

02 99 59 22 22

Centre-anti-poison de Rennes

EN CAS D'ACCIDENT



Appelez immédiatement le **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)**

Il doit prodiguer les premiers secours si nécessaires,

ALERTEZ LES SECOURS, INDIQUEZ :

→ L'ADRESSE DU LIEU DE L'ACCIDENT :	Maison des Skippers N°1 du Terre-plein du Sous-Marin Papin 56100 Lorient
→ LA NATURE DE L'ACCIDENT	Ex : hémorragie, malaise, noyade, ...
→ LE NOMBRE DE VICTIMES ET LEUR ETAT	Nombre de victimes
	Position du blessé (ex : allongé au sol...)
	Etat (inconscient, saigne abondamment,...)
→ L'INTERVENTION DU SST	Ex : 1 ^{er} soins, bouche à bouche, ...
→ POINT DE RDV ACCUEIL DES SECOURS	Envoyez une personne à ce point pour guider les secours

SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DE VOTRE INTERLOCUTEUR ET NE RACCROCHEZ JAMAIS LE 1^{er} ;

Selon le cas, le médecin conseil du service d'urgence estimera si des secours sont déployés ou s'il est possible d'emmener la victime à l'hôpital le plus proche/le plus adapté.

EN CAS D'INCENDIE

→ Alertez :	Déclenchez l'alarme Prévenez les secours (18 / 112)		NE JAMAIS SE METTRE EN DANGER
→ Intervenez :	Dans le cas où le feu n'est pas trop important, Utilisez les moyens les plus proches mis à disposition		
→ Évacuez :	Vers le point de rassemblement le plus proche et le plus adapté (indiqué sur le plan incendie affiché à l'entrée)		
→ Directeur SELLOR	Jean-Marc BAUMIER	☎ 06 29 19 01 78	
→ Directrice des activités nautiques	Eléonore JUHEL	☎ 06 71 92 81 81	
→ Coordinateur Maison des Skippers	Rémi ORAIN	☎ 07 61 16 80 35	

NUMEROS UTILES



Urgence élec.: 09 72 67 50 56



Urgence gaz : 0 800 47 33 33



Eau potable et assainissement : 0 800 100 601 (lundi à vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h)

06 86 27 26 40 (soir et weekend)



VEOLIA Assainissement : 0 969 323 529